

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 avril 2018

**Rapporteur :
Madame Gwenaëlle
GOUZIEN**

N° 43

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 27/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018 (accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations socio-culturelles et jeunesse - Année 2018

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations socioculturelles et jeunesse pour un montant total de 1 925 154 € au titre de l'année 2018.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2018, les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire.

	Lignes comptables	Montants 2018
Associations socioculturelles	6574.7102.422	1 914 654 €
Associations jeunesse	6574.7101.422	10 500 €

DOMAINES	Imputations budgétaires	Associations	Montants
ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES	6574.7102.422	MPT de Penhars – dotation globale	552 655 €
		MJC/MPT de Kerfeunteun – dotation globale	293 357 €
		MPT d'Ergué-Armel – dotation globale	541 271 €
		MDQ du Moulin Vert – dotation globale	175 268 €
		Espace associatif – dotation globale	274 645 €
		Centre des Abeilles – dotation globale	77 458 €
ASSOCIATIONS	6574.7101.422	Centre bénévolat de Cornouaille - fonctionnement	500 €
		Scouts et guides de France – action jeunesse	1 000€
		MPT d'Ergué Armel - ludothèque	9 000€

2 - à signer les conventions et les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- MPT de Penhars
- MJC/MPT de Kerfeunteun
- MPT d'Ergué Armel
- MDQ du Moulin Vert
- Espace associatif
- Centre des abeilles